



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Nationale d'Electricité, « **SNEL SA** » informe son aimable clientèle qu'elle a mis en place des mesures d'accompagnement de la décision gouvernementale prise dans le cadre de la riposte contre la pandémie covid-19, consistant en la gratuité de la consommation de l'énergie électrique et de l'eau pendant 2 mois.

Ces mesures concernent les catégories de clients suivantes :

- Clients résidentiels ;
- Hôpitaux ;
- Universités et Instituts Supérieurs officiels et privés ;
- Petites et moyennes entreprises frappées par les mesures de suspension (bars, discothèques, cafés, terrasses, restaurants, églises,...)

Pour les clients postpaid, appelés à recevoir leur facture de consommation d'énergie électrique, la gratuité concerne la facturation distribuée à la fin des mois de mars et avril 2020, étant donné que ces clients paient la consommation du mois M-1.

Pour les clients prépaïd disposant d'un compteur à prépaiement, la gratuité sera appliquée sur les consommations des mois d'avril et mai 2020.

Ces clients sont priés de se rendre au Point de Perception (**PP**) de leur ressort où ils s'approvisionnent habituellement, afin de retirer un ticket d'une valeur équivalant au forfait alloué pour leur zone géographique conformément à l'arrêté ministériel n°005/CAB/MIN-ECONAT&COM/2009 du 07 mars 2009.

Compte tenu du déficit énergétique auquel elle fait face, la Société Nationale d'Electricité « **SNEL SA** » rappelle à son aimable clientèle que l'application de l'économie d'énergie est de mise, afin de permettre une meilleure gestion des quotas alloués.

En outre, afin de garantir la continuité de la fourniture de l'électricité à organiser par les services d'intervention au niveau de différents Centres de Ventes et Services (CVS), les agents SNEL SA de dépannage circuleront pour cette fin, munis d'**ordres de mission** ou **des badges spécifiques « SNEL SA »**.

Pour toute autre information complémentaire, le **Call Center SNEL SA** est disponible **24 heures/24** et **7 jours/7** et aux numéros **177** et **188**.

La Direction Générale

Au Capital Social de FC 6.384.108.500.000,00

SIÈGE SOCIAL : KINSHASA

2831, Avenue de la Justice

B.P. 500 KINSHASA / GOMBE

Id. Nat. : A09 970 0

R.C.C.M N°CD/KIN/RI/CCM/14-B-3326

Tel (SEC. CG)

E-mail

SOFIBANK : 0201/012 029 402/3300/009 (FC)

UBA : 01041000006 (FC)

BGFIBANK : 261 10-50001031012334 (FC)



BIC : 84001-22002000106-97 (FC)

BIAC : 35001187507501-28 (FC)

BCDC : 00101-123951-95 (FC)

RAWB : 05101-01000015603-18 (FC)

ECOBANK : 103031005401101 (FC)

CITI GROUP : 300026001 (FC)

22002000107-94 (USD)

33001187502-40 (USD)

101-0121285-48 (USD)

01000015604-15 (USD)

0010533100540101 (USD)

0300026117 (USD)